

RCS : EVRY Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 05537 Numéro SIREN : 904 926 318 Nom ou dénomination : A2L GROUPE
--

Ce dépôt a été enregistré le 12/10/2022 sous le numéro de dépôt 19859



COMPTES ANNUELS



SASU A2L GROUPE

Exercice du 27/10/2021 - 31/03/2022



COMPTES ANNUELS



Attestation

Bilan

Compte de résultat

Soldes intermédiaires de gestion

Attestation

Conformément à nos accords, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SASU A2L GROUPE
11 RTE DE SACLAY
91120 PALAISEAU

Relatifs à l'exercice du **27/10/2021** au **31/03/2022** qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	66 545 €
Chiffre d'affaires :	0 €
Résultat net comptable :	63 531 €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un examen limité ni un audit.

Dans le cadre de notre mission, nous portons à votre connaissance les points suivants pouvant avoir une incidence sur la cohérence et la vraisemblance des comptes :

- Les charges et produits de l'exercice ont été catégorisés par le client sous sa responsabilité. Nos contrôles se sont limités à un travail de cohérence.
- Les soldes des comptes clients et fournisseurs à la clôture nous ont été transmis et validé par le client sous sa responsabilité. Nous n'avons pas procédé à des vérifications spécifiques à ce niveau.

Sur la base de nos travaux et sous réserve de l'incidence des observations décrites dans le paragraphe ci-dessus, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Pour Dougs
Fait à Lyon
Le 20/05/2022

" certifié
conforme par le président "



Bilan Actif

Etat exprimé en euros	31/03/2022			Net
	Brut	Amort. et Dépréc.	Net	
Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions brevets droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.	1 000		1 000	
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total (II)	1 000		1 000	
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3)				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Capital souscrit appelé, non versé				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
DISPONIBILITES	65 545		65 545	
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
Total (III)	65 545		65 545	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)	66 545		66 545	

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros		31/03/2022	
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel		1 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport...			
Ecart de réévaluation			
Réserves			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau			
Résultat De L'exercice		63 531	
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total des capitaux propres		64 531	
Autres Fonds Propres			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
Total des autres fonds propres			
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
Total des provisions			
DETTES (1)			
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)			
Emprunts et dettes financières divers		1 700	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales		314	
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres Dettes			
Produits constatés d'avance (1)			
Total des dettes		2 014	
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF		66 545	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP

Compte de Résultat 1/2

		Etat exprimé en euros		31/03/2022	
		France	Exportation	5 mois	mois
PRODUITS D'EXPLOITATION					
	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)				
	Montant net du chiffre d'affaires				
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				
	Autres produits				
	Total des produits d'exploitation (1)				
CHARGES D'EXPLOITATION					
	Achats de marchandises				
	Variation de stock : marchandises				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock : matières premières				
	Autres achats et charges externes				
	Impôts, taxes et versements assimilés				
	Salaires et traitements				
	Charges sociales du personnel				
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations				
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges				
	Total des charges d'exploitation (2)			1 155	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION				(1 155)	

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros		31/03/2022	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		(1 155)	
Opéra. Comm.			
	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS			
	De participations (3)	65 000	
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		65 000	
CHARGES FINANCIERES			
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			
RÉSULTAT FINANCIER		65 000	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS		63 845	
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels			
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles			
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL			
	PARTICIPATION DES SALAIRES		
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	314	
TOTAL DES PRODUITS		65 000	
TOTAL DES CHARGES		1 469	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		63 531	

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Details de l'Actif

Etats exprimé en euros	27/10/2021	5			Variations	%
	31/03/2022	mois				
Capital souscrit non appelé (I)						
Immobilisations Financières	1 000,00	1,50			1 000,00	
Participations Évaluées Selon Mise En Équival.	1 000,00	1,50			1 000,00	
261000 Participation	1 000,00	1,50			1 000,00	
Total II - Actif Immobilisé	1 000,00	1,50			1 000,00	
Disponibilités	65 545,16	98,50			65 545,16	
512001 Banque (Qonto Qonto FR7616958000015948731523131 ****)	65 545,16	98,50			65 545,16	
Total III - Actif Circulant	65 545,16	98,50			65 545,16	
Total IV - Frais d'émission d'emprunt à étaler						
Total V - Primes de remboursement des obligations						
Total VI - Ecart de conversion actif						
Total du Bilan Actif	66 545,16	100,00			66 545,16	

Details du Passif

Etats exprimé en euros	27/10/2021	5			Variations	%
	31/03/2022	mois				
Capital Social Ou Individuel	1 000,00	1,50			1 000,00	
101300 Capital souscrit	1 000,00	1,50			1 000,00	
Résultat De L'exercice	63 531,16	95,47			63 531,16	
Total I - Capitaux propres	64 531,16	96,97			64 531,16	
Total II - Autres fonds propres						
Total III - Provisions						
Dettes Financieres	1 700,00	2,55			1 700,00	
Emprunts Et Dettes Financières Divers	1 700,00	2,55			1 700,00	
455001 Retrait ou dépense pour usage personnel (Amaury Ledoux)	1 700,00	2,55			1 700,00	
Dettes D'exploitation	314,00	0,47			314,00	
Dettes Fiscales Et Sociales	314,00	0,47			314,00	
444000 IS, acompte versé au titre de l'impôt sur les sociétés	314,00	0,47			314,00	
Total IV - Dettes	2 014,00	3,03			2 014,00	
Total V - Ecart de conversion passif						
Total du Bilan Passif	66 545,16	100,00			66 545,16	

Details du Compte de Résultat

Etats exprimé en euros	27/10/2021	5			Variations	%
	31/03/2022	mois				
Autres Achats Et Charges Externes	1 154,84				1 154,84	
622600 Honoraires	1 154,84				1 154,84	
Total des charges d'exploitation	1 154,84				1 154,84	
Résultat d'exploitation	(1 154,84)				(1 154,84)	
Résultat Financier	65 000,00				65 000,00	
Total Des Produits Financiers	65 000,00				65 000,00	
Produits financiers de participations	65 000,00				65 000,00	
761000 Intérêts de placement	65 000,00				65 000,00	
Résultat courant avant impôts	63 845,16				63 845,16	
Résultat exceptionnel						
Impôts Sur Les Bénéfices	314,00				314,00	
695000 Impôts sur les bénéfices	314,00				314,00	
Participations des salariés et impôts sur les bénéfices	314,00				314,00	
Résultat de l'exercice	63 531,16				63 531,16	

Soldes Intermédiaires de Gestion

Etats exprimé en euros	27/10/2021	5			Ecart	%
	31/03/2022	mois				
CHIFFRE D'AFFAIRES						
VENTES DE MARCHANDISES ET PRODUCTION DE L'EXERCICE						
Ventes de marchandises						
Achats de marchandises						
Variations stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE (a)						
Production vendue						
Variation production stockée						
Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE						
Achat stockés approvisionnement						
Variation des stocks et approvisionnement						
Achats de sous-traitance directe						
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)						
MARGES (Commerciale + Production)						
Achats non stockés (c)						
Achats charges externes (c)	1 155				1 155	
CONSOMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	1 155				1 155	
VALEUR AJOUTEE PRODUITE (a+b-c)	(1 155)				(1 155)	
Subventions d'exploitation						
Impôts, taxes sur rémunérations						
Autres impôts et taxes						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	(1 155)				(1 155)	
Reprises sur amortissements et provisions						
Autres produits d'exploitation						
Transfert de charges d'exploitation						
Dotations aux amort., dépréciations et provisions						
Autres charges de gestion courante						
RESULTAT EXPLOITATION	(1 155)				(1 155)	
Bénéfice-perte sur opérations en commun						
Produits financiers	65 000				65 000	
Charges financières						
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	63 845				63 845	
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
RESULTAT EXCEPTIONNEL						
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	314				314	
RESULTAT DE L'EXERCICE	63 531				63 531	

DOCUMENTS FISCAUX



Déclaration fin d'année
Liasse fiscale

Exercice ouvert le	27102021	et clos le	31032022	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovante, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
SASU A2L GROUPE			11 Rte De Saclay, 91120 Palaiseau		
SIRET	90492631800018		Mél : amaury@ledouxconseil.fr		
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		
11 Rte De Saclay, 91120 Palaiseau					
REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
SIRET					
B ACTIVITE					
Activités exercées		prise de participation financière dans d'autres sociétés		Si vous avez changé d'activités, cochez la case	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1. Résultat fiscal					
Bénéfice imposable au taux normal		Déficit			
Bénéfice imposable à 15 %	2 095	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2. Plus-values					
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0%			
3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	☐		
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	☐	Zone franche urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	☐	Autres dispositifs	☐
		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐		
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)					
D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%					
F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)					
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n°2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre					
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée				Nom/Adresse	
				N°	
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe				Nom/Adresse	
				N°	
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?					
OUI	X	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé		
Dogs					
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr					
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:		
Dogs 7 avenue adolphe max 69005 Lyon			Tél: 04 28 29 62 62		
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné :			Date: 19052022 Lieu: PALAISEAU		
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur conventionné			Qualité et nom du signataire: Président Ledoux Amaury		
			Signature:		
Examen de conformité fiscale (ECF)			prestataire :		

H	RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS										
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a			payées par un établissement chargé du service des titres		b		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)									c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées									d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)									e		
									f		
									g		
									h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)									i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI									j		
Montant des revenus répartis (5)									Total (a à h)		
I	RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés; - SCA - associés gérants; - SNC ou SCS - associés en nomou commandités; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants 1		Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.								
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Montant des sommes versées :							
à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement			à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6							
				Indemnités forfaitaires 5	Remboursements 6	Indemnités forfaitaires 7	Remboursements 8				
J	DIVERS										
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)											
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
K	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION										
RÉMUNÉRATIONS					MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0%, 15% ou 19%						
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)					MVLt restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			0%	15%	19%	
					MVLt imputée sur les PVLt de l'exercice						
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)					MVLt réalisée au cours de l'exercice						
					MVLt restant à reporter						
L	OBLIGATION DECLARATIVE DES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONTS (article 222 bis du CGI)										
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice											
Nombre de reçus délivrés											

Désignation de l'entreprise		SASU A2L GROUPE						Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise		11 Rte De Saclay, 91120 Palaiseau							
SIRET 90492631800018									
Durée de l'exercice en nombre de mois* : 5					Durée de l'exercice précédent* :				
								Exercice N clos le 31-03-2022	
ACTIF					Brut		Amortissements – Provisions		Net
					1		2		3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisation incorporelles	Fonds commercial *	010		012				
		Autres *	014		016				
	Immobilisations corporelles *		028		030				
	Immobilisations financières * (1)		040	1 000	042		1 000		
	Total I (5)		044	1 000	048		1 000		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052				
		Marchandises *	060		062				
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070				
		Autres * (3)	072		074				
	Valeurs mobilières de placement		080		082				
	Disponibilités		084	65 545	086		65 545		
	Charges constatées d'avance *		092		094				
Total II		096	65 545	098		65 545			
Total général (I + II)			110	66 545	112		66 545		
PASSIF								Exercice N NET	
								1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *						120	1 000	
	Écarts de réévaluation						124		
	Réserve légale						126		
	Réserves réglementées *						130		
	Autres réserves	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *				131		132	
	Report à nouveaux						134		
	Résultat de l'exercice						136	63 531	
	Provisions réglementées						140		
	Total I						142	64 531	
Provisions pour risques et charges						Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées						156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *						166		
	Autres dettes	dont comptes courants d'associés de l'exercice N :				169	1 700	172	2 014
	Produits constatés d'avance						174		
	Total III						176	2 014	
Total général (I + II + III)			180				66 545		
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	1 000	
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)				Désignation de l'entreprise : SASU A2L GROUPE				Néant ☐ *	
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR				018	
								31-03-2022	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			dont export et livraisons		209		210	
	Production vendue			intracommunautaires		215		214	
						217		218	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)								222
	Production immobilisée *								224
	Subventions d'exploitations reçues								226
	Autres produits								230
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)								232	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)								234
	Variation de stocks (marchandises) *								236
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)								238
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *								240
	Autres charges externes * (dont crédit-bail : -mobilier : -immobilier :)								242
	Impôts, taxes et versements assimilés								243
	dont taxe professionnelle, CFE et CVAE *								244
	Rémunérations du personnel *								250
	Charges sociales (cf. renvoi 380)								252
	Dotations aux amortissements *								254
	Dotations aux provisions								256
	Autres charges								259
dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *								260	
dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles									
Total des charges d'exploitation (II)								264	
								1 155	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)									
								270	
								(1 155)	
Produits financiers (III)				280	65 000	Charges financières (V)			
Produits exceptionnels (IV)								294	
								290	
Charges exceptionnelles (VI)				dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)				347	
				dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)				348	
Impôt sur les bénéfices * (VII)								306	
								314	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)									
								310	
								63 531	
B - RÉSULTAT FISCAL				Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	
								63 531	
								314	
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *								316
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles								318
	Provisions non déductibles *								322
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)								324
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés								247
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*								248
									330
	3 250								
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option								249
	Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)								251
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								999	
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997	
DÉDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44 sexies)								986
	ZFU – TE (44 octies et octies A)								987
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)								981
	JEI (44 sexies A)								989
	ZRD (44 terdecies)								127
	ZRR (44 quinquies)								138
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies)								991
	Investissements outre-mer								344
	ZFANG (44 quaterdecies)								345
	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)								993
	BUD (44 sexdecies)								992
	Créance due au titre du report en arrière du déficit								346
	Dédution exceptionnelle (art. 39 decies)								655
	Dédution exceptionnelle (art. 39 decies A)								643
	Dédution exceptionnelle (art. 39 decies B)								645
	Dédution exceptionnelle (art. 39 decies C)								647
	Dédution exceptionnelle (art. 39 decies D)								648
Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)								641	
Dédutions exceptionnelles (art. 39 decies F)								990	
Dédution exceptionnelle (art. 39 decies G)								649	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col.1 / Déficit col.2								352	
								2 095	
								354	
Déficit de l'exercice reporté en arrière *								356	
Déficits antérieurs reportables (€) dont imputés sur le résultat :									
								360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col.1 / Déficit col.2								370	
								2 095	
								372	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Divers À Réintégrer Au 31-03-2022

Libellé	Montant
Quote part pour frais et charge sur dividendes régime mère fille	3 250
Totalisation	3 250

Divers À Déduire Au 31-03-2022

Libellé	Montant
Dividendes distribués dans le cadre du régime mère/fille	65 000
Totalisation	65 000

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SASU A2L GROUPE								Néant ☐ *			
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisation incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480		482	1 000	484		486	1 000				
TOTAL		490		492	1 000	494		496	1 000				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial		495		497		498		499					
Autres Immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566					
TOTAL		570		572		574		576					
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)													
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1		2		3		4		5			
		6		7		8		9		10			
Immobilisations	Valeur D'actif *	Amorisements *		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values					
								Court terme *	Long terme				
	1	2		3		4		5	19% 6	15% ou 12.8% 7		0% 8	
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
Total	578		580		582		584	586	581		587		589
Plus-values taxables à 19 % (1)				579		Régularisations		590	583		594		595
TOTAL								596	585		597		599

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des Désignation de l'entreprise impôts)				Désignation de l'entreprise : SASU A2L GROUPE				Néant ☒ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice			
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607				
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616				
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626				
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636				
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646				
	Sur comptes clients	650	652	654	656				
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666				
TOTAL		680	682	684	686				
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
		Dotations		Reprises					
Fonds commercial		681	683						
Autres immobilisations incorporelles		700	705	1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes				
Terrains		710	715	2					
Constructions		720	725	3					
Installations techniques, matériel et outillage		730	735	4					
Inst. générales, agencements et aménagements divers		740	745	5					
Matériel de transport		750	755	6					
Autres immobilisations corporelles		760	765	7					
TOTAL		770	775	TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD				780	
II DÉFICITS REPORTABLES									
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982						
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		982 ter				
Déficits imputés			983						
Déficits reportables			984						
Déficits de l'exercice			860						
Total des déficits restant à reporter			870						
III DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives			dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)			325			381
			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *			dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS			326			380
N° du centre de gestion agréé									388
Montant de la TVA collectée									374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)									378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant									399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice									398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI									397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SASU A2L GROUPE		Néant ☒ *	
Exercice ouvert le : 27102021		et clos le : 31032022		Données en nombre de mois 5	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				376	
	Dont apprentis			657	
	Dont handicapés			651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE					
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				121	
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.				146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	
IV - Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)				137	
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329 - DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329 - AC et 1329 - DEF				117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD.					
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre	020				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022		Effectifs au sens de la CVAE *	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				026	
Période de référence	024		160		
Date de cessation					

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § « Déclaration des effectifs » et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § « Répartition des salariés »

N° de dépôt

1 / 1

(1)

Néant ☐ *

Exercice clos le 31032022

SIREN 904926318

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)

Dénomination de l'entreprise : SASU A2L GROUPE

Adresse (voie) : 11 RTE DE SACLAY

Code postal : 91120

Ville : PALAISEAU

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1000

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou d'actions	
Naissance : Date		N° Département		Commune	
Adresse	N°	Voie		Pays	
Code postal		Commune		Pays	

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou d'actions	
Naissance : Date		N° Département		Commune	
Adresse	N°	Voie		Pays	
Code postal		Commune		Pays	

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

N° de dépôt

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 / 1

(1)

Néant ☐ *

Exercice clos le 31032022		SIREN 904926318	
Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)		Dénomination de l'entreprise : SASU A2L GROUPE	
Adresse (voie) : 11 RTE DE SACLAY		Ville : PALAISEAU	
Code postal : 91120			
I – NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :		905	1
Forme juridique	sasu	Dénomination	MOXANA SASU
N° SIREN (si société établie en France)	899047310	% de détention	100
Adresse N°	11	Voie	route de saclay
Code postal	91120	Commune	palaiseau
		Pays	FR
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Taux réduit d'IS
Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quarter-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SASU A2L GROUPE	90492631800018	6420Z
11 Rte De Saclay, 91120 Palaiseau	Adresse du siege social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	

I. Résultats de l'exercice		
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058A, ligne XI ou tableau 2033 B, ligne 352)	2 095
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059 A, total colonne 11 ou tableau 2033 C, ligne 596)	
c	Déficits antérieurs imputés au titre de l'exercice (tableau 2058 A, lignes XL ou tableau 2033 B, lignes 360)	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice (pour les entreprises soumises à au régime réel normal, tableau 2058 A, ligne WV)	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059 A, ligne 17 ou tableau 2033 C, ligne 593)	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058 A, lignes WW et XB)	

II. Bénéfices soumis au taux réduit		
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38120€ x (Durée de l'exercice en mois / 12)	16 307
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	2 095
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
	Total des lignes h à k à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	2 095

III. Bénéfices soumis au taux normal	
l	Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065

IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux 15%	
m	Total des lignes (d-j-k) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065

Procès-verbal d'approbation des comptes par l'associé unique

A2L GROUPE,
société par actions simplifiée au capital de 1000 €
11 route de saclay, 91120 Palaiseau
SIREN : 904 926 318
RCS : EVRY B 904 926 318

L'an 2022, le 19 septembre, au siège social,

La société A2L Groupe, représentée par Monsieur Amaury LEDOUX, demeurant au 11 route de Saclay, 91120 Palaiseau, agissant en sa qualité d'associé unique et président de la société A2L GROUPE, société par actions simplifiée unipersonnelle (ci-après désignée « la Société »),

Après avoir exposé que :

Amaury LEDOUX, Président de la Société, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31/03/2022

L'associé unique constate que les documents indiqués ci-après ont été tenus à sa disposition conformément aux dispositions légales applicables ainsi qu'aux statuts de la Société :

- un exemplaire des statuts de la Société,
- les comptes annuels de l'exercice clos le 31/03/2022, arrêtés par le Président,

Première décision - Approbation des comptes annuels

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31/03/2022, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice d'un montant de 63 531,16 €.

L'associé unique approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

En outre, l'associé unique constate, conformément à l'article 223 quater du code général des impôts, qu'aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du code général des impôts au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, il donne quitus au Président pour l'exécution de son mandat au cours dudit exercice.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

Deuxième décision - Affectation des résultats

Après avoir pris connaissance du bénéfice de l'exercice écoulé, s'élevant à un montant de 63 531 euros, l'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice écoulé ainsi qu'il suit :

- dotation à la réserve légale : 100 euros ;
- à titre de dividende : 55 000 euros ;
- Report à nouveau : 8431.16 euros

Conformément à l'article 243 bis du code général des impôts, il est précisé qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois exercices précédant l'exercice clos le 31/03/2022.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

Troisième décision - Constatation des conventions conclues entre la Société et son président

L'associé unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du code de commerce n'est intervenue au titre de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

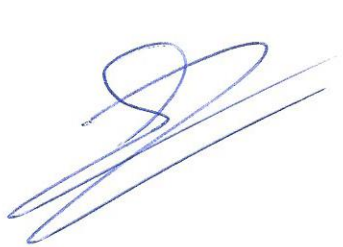
Troisième décision - Pouvoirs

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet de procéder à toutes les formalités prescrites par la loi relativement à l'une ou plusieurs des décisions adoptées aux termes du présent procès-verbal.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal, qui a été signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

Signature de l'associé unique



le 18/08/2022

Amaury LEDOUX